Bibliographie

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **11 (1882)**

Heft 4

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

retirer de ces réunions formées entre quelques instituteurs voisins.

Elles se tiendraient à jour fixe, le premier jour de congé du mois, par exemple, tantôt chez l'un tantôt chez l'autre. Elles auraient pour objet des questions d'enseignement et l'élaboration des devoirs de conférences. Au reste, le programme de chaque réunion serait déterminé d'avance, et chacun apporterait à la solution des questions proposées, le tribut de ses réflexions, de ses études, de ses lumières et de ses essais.

V. *Mettre à profit ses expériences journalières.* — L'école est le théâtre du zèle et de l'activité de l'instituteur. C'est là qu'il vit de sa véritable vie et qu'il déploie toute l'énergie de ses facultés ; c'est là que, par une expérience quotidienne, il apprend à connaître pratiquement l'intelligence humaine et en particulier celle de l'enfant ; c'est là enfin, qu'au contact de son intelligence et de celle de l'élève aux prises avec quelques difficultés, jaillissent parfois, souvent même, des idées soudaines et lumineuses, de ces aperçus ingénieux, de ces remarques fécondes, qui sont tout une révélation pour un esprit observateur. Chaque jour, on peut le dire, apporte à l'instituteur son contingent d'idées nouvelles, de connaissances pratiques. Laissera-t-il se perdre ces richesses pédagogiques et méthodologiques ? Ne se fera-t-il pas un devoir et un bonheur de les conserver avec soin, en consignant dans son cahier de préparation des leçons, les résultats de ses observations ? Tous ces trésors intellectuels, jour par jour recueillis, formeraient, à la fin d'une année, une mine précieuse et abondante, où l'instituteur irait puiser avec autant de jouissance que de profit. *(L'Ecole catholique.)* [1]

BIBLIOGRAPHIE

I

Lectures pratiques destinées aux élèves des cours élémentaires, par G. Jost et V. Humbert. Prix : 90 cent. Paris Hachette.

La marche suivie dans cet ouvrage est celle que l'on préconise en Allemagne pour les livres de ce genre : orientation, corps humain, vêtement, aliments, boissons, l'école, nos maisons, autour de la maison. Cette marche sera continuée par le second livre qui paraîtra sous peu, nous annoncent les éditeurs, et dont nous parlerons.

L'auteur a compris que l'élève devait emporter de l'école, un certain bagage de notions pratiques, un ensemble de facultés exercées, un esprit juste, un cœur droit, en un mot, « une tête plutôt bien faite que bien pleine, » comme disait Montaigne.

[1] Excellente revue pédagogique de Belgique paraissant 2 fois par mois à Bruxelles, Montagne-aux-Herbes-potagères, 10. Abonnement annuel : 6 fr.

La lecture ne doit pas se borner dans le simple exercice de l'énonciation plus ou moins pure des sons ; elle doit devenir un exercice d'invention, d'élocution, de composition.

Trois espèces de questions sont posées après chaque lecture : 1. Questions grammaticales ; 2. questions de compte-rendu ; 3 signification des mots.

Les élèves répondent verbalement d'abord, puis par écrit aux questions que pose le maître ; plus tard ils reproduisent la lecture par quelques phrases simples, claires. Ce sera leur premier exercice de rédaction.

Les élèves ne répondent bien qu'autant que chaque lecteur aura été précédée d'une leçon de choses sur l'objet de cette lecture, ou que le maître aura préalablement expliqué ce dont il s'agit, (leçon d'intelligence).

L'étude de la langue française commence en même temps, et marche de front avec les exercices de lecture, d'écriture, d'élocution et de rédaction.

Telle est en résumé la marche à suivre dans les leçons de lecture.

Nous citerons, pour terminer, les exercices oraux et écrits qui font suite au chapitre 68 : *Les Chinois, Gutenberg.*

1. (Grammaire). Chercher les verbes contenus dans cette lecture. Copiez ces verbes, en séparant le radical de la terminaison.

2. (Compte-rendu). Qui est-ce qui a inventé la fabrication du papier ? — Quel est le peuple qui a importé cette invention en Orient ? — A quelle époque l'usage s'en répandit-il en Europe ? — Sous quel roi furent établies les premières papeteries en France ? — Quel est l'inventeur de l'imprimerie ? — Dites ce que vous savez de Gutenberg. — Dans quelle ville se trouve sa statue ?

3. (Sens des mots). Expliquer : *Caractères mobiles.*

De nombreuses vignettes ornent le texte de ce livre dont la composition typographique est bien soignée ; la reliure elle-même plaît à l'œil, petit détail qui intéresse l'enfant d'avantage qu'on ne le pense.

Somme toute : c'est un bon livre de lecture pour les cours inférieurs.

G.

CORRESPONDANCE

I

Bas-Valais, le 20 février 1882.

Monsieur le Rédacteur,

Au commencement de janvier notre Direction de l'Instruction publique adressa aux administrations communales, commissions scolaires et personnel enseignant, une circulaire sur laquelle il n'est peut-être pas superflu de revenir. Cette circulaire prouve la sollicitude que nos autorités cantonales apportent à l'amélioration et à l'avancement de l'instruction populaire dans notre canton. La place peu honorable qui nous a été assignée cette année par suite des mauvais examens de nos recrues a justement ému tout le monde et surtout le personnel enseignant qui se dévoue à la tâche ardue de faire avancer notre chère jeunesse. Avec l'organisation scolaire dont notre canton est actuellement